

Compte rendu du conseil d'administration de la fondation d'Aguesseau du 16 juin 2021

I - Rapport de gestion et d'activité 2020

La fondation n'a pas été épargnée par la pandémie mais, malgré cela, elle a continué à fonctionner avec le soutien du bureau de l'action sociale (BAS).

- a) Les aides sociales ont diminué de 12 %, 1883 contre 2128 en 2019 ainsi que les aides aux études, - 10 %. Le montant moyen de l'aide a augmenté de 4 %. En 2020, 24 commission d'aides financières se sont tenues, soit le double des années normales. Elles se sont tenues en visioconférence.
- b) La restauration a également connu une baisse de 36 % pour les trois selfs parisiens avec comme impact budgétaire une baisse des recettes de 38 % et une baisse des charges d'exploitation de 27 %.
- c) Les séjours vacances jeunes ont connu en hivers une baisse de fréquentation de 10 %, en automne une baisse de 12 % et durant l'été une baisse de 89 %. Les séjours des enfants ultramarins ont été annulés.
- d) Les séjours familles ont connu une progression en ce qui concerne le linéaire mais ont baissé de 20 % pour toutes les autres propositions.
- e) Diminution du nombre de prêts accordés de 34 % et baisse de 10 % au niveau des remboursements.

II - Rapport financier

La trésorerie de 9 162 790 € en 2020 se répartissait comme suit :

- 1 402 596 € dédiés exclusivement au logement ;
- 1 534 132 € de reliquat de subvention ;
- 969 074 € pour l'activité crédits ;

Et

- 5 256 988 € de trésorerie courante.

III - Les irrécouvrables

Les irrécouvrables sont les créances qu'un client peine à payer. Dans le cas très précis de la fondation d'Aguesseau, il s'agit d'agents qui n'ont pas réglé leur loyer en colocation, ne remboursent plus leur prêt d'accession à la propriété (PAP) ou leur prêt social.

En 2020, 42 dossiers ont été présentés :

- 18 au titre du prêt social pour 22 854,68 €
- 10 au titre du prêt PAP pour 17 122,19 €
- 2 au titre des colocations pour 3 620,60 €
- 12 au titre des séjours vacances jeunes pour 3 302,25 €

Une réflexion va être engagée avec la mise en place un plan d'action sur le suivi des irrécouvrables et plus particulièrement sur le recouvrement des créances.

IV - Le logement

Il était prévu la réservation de 171 meublés mais seulement 168 l'ont été et 93 colocations ont été réalisées sur 150 prévues initialement. En raison de la pandémie, il y a des difficultés à faire réaliser les baux.

V - Projet de réforme des statuts de la fondation

Un projet de texte concernant la réforme des statuts de la fondation d'Aguesseau ainsi que celui de son règlement intérieur nous ont été adressés. Des réunions bilatérales ont été organisées entre le président de la fondation d'Aguesseau et les représentants des organisations professionnelles et un point d'étape nous a été transmis. Nous allons revoir à la rentrée l'opportunité de poursuivre ces travaux ou de les reporter *sine die*, ceci étant lié en grande partie aux bouleversements qui vont découler des élections professionnelles de 2022 :

- création des CSA, les comités sociaux d'administration, qui vont remplacer les comités techniques,
- vote des magistrats,
- représentativités nouvelles...

VI - Point d'information sur les deux groupes de travail, la restauration et les séjours vacances jeunes

a) La restauration

Deux groupes de travail se sont tenus en 2021, l'un le 20 avril et l'autre le 25 mai avec comme sujets :

- la loi Egalim ;
- son incidence sur les marchés de la restauration ;
- l'offre de plateau souhaitée ;
- les coûts denrées ;
- les hypothèses des grilles tarifaires.

Un troisième groupe est prévu à l'automne 2021 avec notamment le reste à charge pour les agents

b) Les vacances séjours jeunes

Un groupe de travail s'est réuni le 25 mai avec la présentation de la situation des séjours vacances jeunes :

- historique des colonies de vacances et présentation du cadre réglementaire ;
- évolution des séjours vacances jeunes au plan national ;
- évolution des séjours vacances jeunes à la fondation d'Aguesseau :

Une table ronde a été organisée le 9 juin avec comme thèmes de réflexion les freins possibles au développement de ces séjours et les solutions pour les séjours de demain.

Le représentant CFDT au conseil d'administration de la fondation d'Aguesseau,

Jean-Jacques Vêtu